



**Exploitation Jaffa inc.**

administration@expjaffa.com

600, boulevard Perron

Maria (Québec) G0C 1Y0

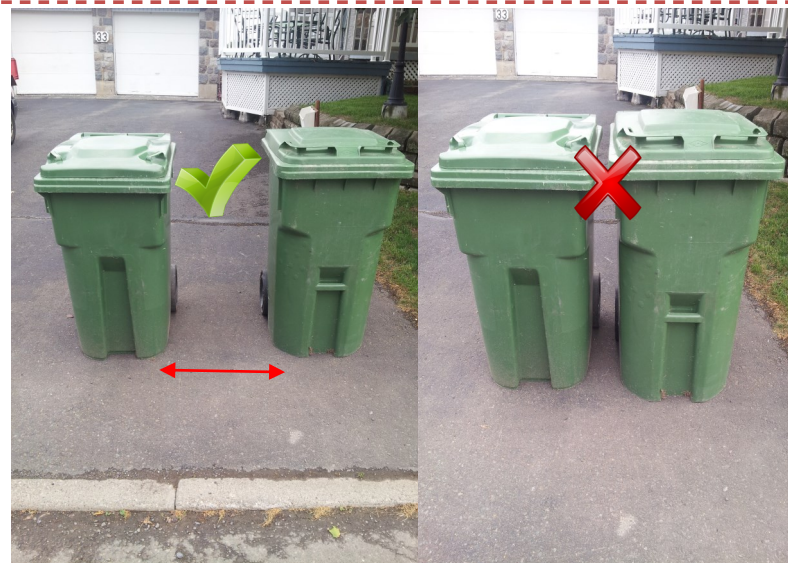
(418) 759-3309



Votre bac doit être déposé à 1 mètre minimum de tout obstacles (voiture, poteau, muret, haie de cèdre, etc.).



Le bac doit être sur la propriété, poignées et roues vers la résidence, couvercle fermé, un à côté de l'autre en conservant une distance de 1 mètre entre chaque bac.







**Exploitation Jaffa inc.**

administration@expjaffa.com

600, boulevard Perron

Maria (Québec) G0C 1Y0

**(418) 759-3309**

*Si vous déposez des rebus ou des matières recyclables sur votre bac, ou que vous surcharger votre bac, les matières risquent de tomber par terre ou de s'envoler. Mais puisqu'il arrive d'avoir un surplus de rebus il faut alors le mettre dans un sac transparent pour le recyclage et dans un sac opaque pour les vidanges et le déposer à côté du bac. Si le surplus est récurrent, il serait alors préférable de vous procurer un deuxième bac.*



*Ces recommandations ont pour objectifs que vos bacs ne soient pas renversés ou abimés ou que votre voiture, muret ou tout autres obstacles ne soient endommagés par les camions. En agissant ainsi, vous faciliterez la collecte.*

*Un dernier conseil, il faut toujours placer votre bac la veille de la collecte car plusieurs facteurs peuvent faire varier l'heure de cueillette (bris de camion, météo, etc.).*